



COLLEGE : NON A LA DISPARITION DE L'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF

Dans l'académie de Limoges, est annoncée la disparition pure et simple de l'accompagnement éducatif en dehors de l'Éducation prioritaire pour la rentrée 2015. Pour le SE-Unsa, ce n'est pas acceptable !

Tous les élèves du collège ont besoin de l'accompagnement éducatif, qui regroupe l'aide aux devoirs, nombre d'activités artistiques, éducatives ou culturelles : c'est un outil nécessaire de réduction des inégalités face au travail scolaire, un levier majeur de la qualité du climat scolaire et un élément nécessaire pour prévenir le décrochage scolaire.

Avec le SE-Unsa exigeons que tous les moyens pour l'accompagnement éducatif soient intégralement réaffectés à l'ensemble des collèges de l'académie.

NOM Prénom	Corps	Etablissement	Mail	Signature

A Retourner au :

SE-Unsa section académique
23 rue de Belfort
87100 Limoges



Enseignants de l'Unsa Limoges

Un syndicat de la maternelle au lycée